BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 5155

## 06 – ALPES-MARITIMES

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

## Jugement prononçant

*Date :* 4 novembre 2026.
Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire.
442 625 612 RCS Antibes.
**PONTE VECCHIO.**
*Forme :* Société à Responsabilité Limitée.
*Enseigne :* La Mamma.
*Activité :* brasserie, bar, restaurant, snack, saladerie, glacier, crêperie, salon de thé, licence iv..
*Adresse :* 1, Boulevard de la Plage, 06800 Cagnes-sur-Mer.
*Complément de jugement :* Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et ouvrant une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 septembre 2026 et désignant mandataire judiciaire Selarl Mj Lefort Prise en la Personne de Maître Yann Lefort les algorithmes bât aristote b sophia antipolis 2000 route des Lucioles 06410 Biot. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.